

Réalisation du travail de mémoire

1. Étapes et déroulement

Étapes	RV	Objet	Echéance
1		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réfléchir à un sujet et recherche bibliographique (préparation d'un document écrit) 	Au cours du 2 ^{ème} semestre
2	Avec l'encadrant pressenti	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de contact par l'E avec l'encadrant pressenti ▪ Présentation du sujet par l'E (sur la base d'un document écrit envoyé avant le RV à l'encadrant pressenti) ▪ Discussion du sujet et présentation de la méthodologie envisagée ▪ Décision de l'encadrant de suivre ou non l'E 	Fin du 2 ^{ème} semestre (Formulaire à remplir et à remettre au secrétariat académique du Master début juin)
3	1 ^{er} avec l'encadrant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation par l'E d'une question de recherche élaborée avec des hypothèses de recherche et une esquisse de cadre théorique ▪ Précision sur la méthodologie ▪ Si un terrain est envisagé, identification du terrain et discussion du questionnaire élaboré (1) ▪ Recherche bibliographique achevée 	Au cours du 3 ^{ème} semestre (octobre-novembre)
4		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des sujets par volée 	Début du 4 ^{ème} semestre (février)
5	2 ^{ème} avec l'encadrant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Table des matières élaborée ▪ Si terrain, discussion du questionnaire élaboré (2) ▪ Evt. introduction ou chapitre rédigés 	Début du 4 ^{ème} semestre (février-mars)
6	[3 ^{ème} avec encadrant] (si commentaires par oral)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendu plus ou moins structuré et finalisé du texte écrit par l'E ▪ Commentaires généraux par l'encadrant (par écrit ou oralement) 	4 ^{ème} semestre/5 ^{ème} semestre (mai-juin/décembre)
7		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôt du manuscrit en prévision de la soutenance orale 	Fin du 4 ^{ème} semestre/5 ^{ème} semestre (2 semaines avant la soutenance orale)

2. Remarques générales :

- i. Selon le déroulement ci-dessus, l'encadrant s'engage à assurer à l'E 2 RV (3 RV si l'étape 6 se déroule oralement) – en individuel ou en collectif – durant la période de réalisation du mémoire. L'encadrant est un enseignant ou un chargé de cours intervenant dans le cursus de Master.
- ii. L'E est rendu attentif au fait que **le dépôt final du manuscrit n'assure pas la réussite du module** (travail écrit et soutenance orale) ; selon le règlement, en cas d'échec à la soutenance orale, l'E est contraint de tenir compte des remarques qui lui auront été signifiées en vue d'une seconde soutenance orale au cours du 5^{ème} ou 6^{ème} semestre. Le comité scientifique recommande donc vivement à l'E **d'envisager la soutenance orale de son mémoire au plus tard au cours du 5^{ème} semestre**, afin de permettre, le cas

échéant, une seconde soutenance au 6^{ème} semestre et d'**éviter ainsi un échec définitif pour l'obtention du titre**. Le comité scientifique rappelle que la durée maximale pour l'obtention du titre est de 6 semestres.

- iii. Le travail de mémoire est valorisé à raison de 30 ECTS, soit une moyenne de 840 heures de travail ou 105 jours (8 heures/j) ou 21 semaines (5j/7) ou un peu plus de 5 mois.

3. Conditions formelles du mémoire

- I. La taille du mémoire comprend environ 30'000 mots (un peu moins ou un peu plus de 85 pages en Times 12 pts avec un espace de 1 1/2).
- II. Pour la forme du mémoire, la manière de citer et la mise en forme de la bibliographie, le comité scientifique renvoie l'E aux informations sur <http://www.unil.ch/igd/citer-ses-sources>
- III. Le comité scientifique attire l'attention de l'E aux règles régissant le plagiat à l'Université de Lausanne : <http://www.unil.ch/plagiat/home/menuinst/le-plagiat-a-lunil.html>

Validé par le comité scientifique le 30.05.2017